

Aidez la Collectivité à construire son projet !

Ces prochaines semaines, des décisions importantes vont être prises pour l'avenir du territoire. Ce projet doit être le fruit d'un travail collectif entre les élus, les acteurs locaux et les citoyens.

Vous habitez la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, vous y consommez, vous y travaillez... le SCOT vous concerne directement... Alors aidez la Communauté de communes à élaborer son projet!

Informez-vous sur les avancées!

- Cette première lettre Info SCOT vous permet de suivre l'avancement du Schéma de Cohérence Territoriale. La périodicité de cette lettre sera d'une parution minimum par an.
- Des informations régulières dans la presse et les bulletins communaux vous permettront d'en savoir plus.
- Vous trouverez également sur le site internet de la collectivité toutes les informations sur l'avancement du projet et l'essentiel des documents du SCOT.
- Pour plus d'information, participez aux réunions publiques qui auront lieu ces prochaines semaines. La première se tiendra le **22 septembre 2016** dans la grande salle de spectacle du Carré Léon GAUMONT à Sainte-Maxime.

Apportez vos remarques et réagissez!

Un questionnaire vous a été remis en même temps que la présente Lettre Info SCOT.

Remplissez-le et faites-le parvenir dès que possible au service Urbanisme de votre mairie ou au siège de la Communauté de communes :

Communauté de communes
du Golfe de Saint-Tropez

Hôtel communautaire - 2, rue Blaise Pascal - 83310 COGOLIN
Téléphone : 04 94 55 70 30 - Fax : 04 94 54 56 39
Email : contact@cc-golfedesainttropez.fr

www.cc-golfedesainttropez.fr

Communauté de communes
**Golfe de
Saint-Tropez**

SCOT Un projet partagé
pour un territoire
d'exception

RÉVISION DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)

La lettre Info' SCOT #1

Lettre d'information du Schéma de Cohérence Territoriale
de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez
N°1 - Juillet 2016

L'Édito

A quoi ressemblera le Golfe de Saint-Tropez en 2030 ? Quelles seront les connexions entre les douze communes de ce territoire, et quelles seront ces connexions avec le reste de la région ? Anticiper les besoins des générations futures est un challenge considérable qui se prépare dès aujourd'hui.

Pour élaborer le SCOT, la Communauté de communes souhaite travailler en toute transparence avec, outre les partenaires publics et associatifs, les citoyennes et les citoyens qui sont les principaux concernés.

La concertation sera le fil directeur de ce chantier, par le biais d'une exposition itinérante présentant ce document, d'un questionnaire et de permanences.

Cet avenir nous concerne tous, nous et nos enfants. Votre avis est précieux et nous comptons sur vous pour le partager avec nous.

Vincent MORISSE

*Président de la Communauté de communes
du Golfe de Saint-Tropez*

Maire de Sainte-Maxime,

Conseiller Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur



La
Communauté
de communes du
Golfe de Saint-Tropez
c'est :
12 communes
43 370 hectares
55 600 habitants

Le SCOT et vous

Le Schéma de Cohérence Territoriale permet d'organiser le territoire du Golfe de Saint-Tropez à l'horizon 2030. Il en définit les grands enjeux tout en pointant du doigt les atouts et efforts à poursuivre afin de projeter un territoire plus harmonieux, souhaité et partagé par tous. Tous les secteurs sont concernés: l'activité économique, les déplacements, la démographie et l'habitat mais aussi l'Environnement et les ressources.

Habitants, touristes, entrepreneurs...vous avez tous un regard sur les grands projets d'investissement et l'ensemble des décisions prises par les acteurs du SCOT.

Alors que l'exposition estivale de 2015 avait donné un premier aperçu du SCOT de 2006, celle de 2016 lève le voile sur les éléments du diagnostic territorial en cours d'élaboration.

Cette première Lettre d'Info SCOT accompagne et complète votre visite pour tout vous dire sur les avancées du projet.

CAVALAIRE-SUR-MER ■ COGOLIN ■ GASSIN ■ GRIMAUD ■ LA CROIX VALMER ■ LA GARDE-FREINET ■ LA MOLE ■

LE PLAN-DE-LA-TOUR ■ RAMATUELLE ■ RAYOL-CANADEL-SUR-MER ■ SAINT-TROPEZ ■ SAINTE-MAXIME

Élaboration du SCOT du Golfe de Saint-Tropez : mode d'emploi

Élaborer un SCOT, c'est imaginer l'avenir de son territoire sur les vingt ans à venir. Connaître parfaitement ce dernier afin de dessiner ce qu'il sera demain est indispensable.

Le schéma se compose de 4 principaux documents :

- le diagnostic territorial. Il s'appuie sur le bilan du SCOT de 2006 qui, après 10 ans d'application, révèle une bonne mise en oeuvre globale tout autant que des efforts à poursuivre
- un projet d'aménagement et de développement durables (PADD), document politique exprimant les objectifs du projet
- un document d'orientations et d'objectifs stratégiques (DOO), document opérationnel du SCOT
- un document individualisé qui prendra en compte l'organisation des usages en mer

Le livre blanc, la clé de voûte

Réalisé conjointement entre les élus des douze communes, le livre blanc est une synthèse des enjeux et attentes formulées pour le développement du territoire. Il est disponible en téléchargement sur le site de la Communauté de communes. Il a permis de fixer les principaux objectifs à engager à l'horizon 2030 et vise un épanouissement territorial raisonné et maîtrisé au bénéfice des habitants et usagers locaux.

Bilan du SCOT de 2006 : les points forts



Bilan du SCOT de 2006 : les efforts à poursuivre



- Préservation des grands équilibres naturels et agricoles
- Rééquilibrage du logement en faveur des résidences principales dans la production
- Engagement d'une dynamique d'élaboration commune des politiques

- Mise en oeuvre d'équipements en matière de déplacements et d'infrastructures touristiques notamment
- Rééquilibrage entre résidences secondaires et résidences principales
- Redéploiement de l'offre touristique à l'année sur l'arrière-pays (tourisme vert par exemple)...

La concertation et l'association avec les différents acteurs

La concertation est une démarche essentielle dans l'élaboration du SCOT. Élus, habitants du territoire, acteurs économiques, partenaires publics associés, associations sont autour de la table pour produire un projet de territoire partagé. Les Personnes Publiques Associées (PPA) - à savoir l'État, le Conseil Régional, le Département et les chambres consulaires (Chambres de Métier, d'Agriculture, du Commerce...) donnent leur avis à chaque grande étape du projet.

Sur le premier semestre 2016, pas un mois ne s'est écoulé sans que les élus et acteurs du territoire ne se rencontrent pour travailler sur les différents aspects à intégrer dans le diagnostic du SCOT.

Le 15 février a eu lieu une réunion des PPA à Grimaud suivie du comité de pilotage (COFIL) au Plan-De-La-Tour **le 3 mars** et d'un groupe de travail **le 31 mars** sur la Transition énergétique.

Le 28 avril au complexe sportif des Blaquières à Grimaud, une soixantaine d'élus, techniciens de la Communauté de communes et des communes, PPA etc. ont participé aux premiers ateliers du SCOT afin de souligner les enjeux qui ont permis d'élaborer l'exposition sur le nouveau diagnostic du territoire que vous allez (ou vous apprêtez à) découvrir.

Le 12 mai, les acteurs du SCOT ont «randonné» sur les secteurs de l'interface Port Grimaud/camping des plages, du site de l'ancien hippodrome puis des marines de Cogolin pour finir par les marines de Gassin afin d'échanger et partager une vision commune des projets territoriaux.

Le diagnostic en chiffres



Activité économique

- **23 719 emplois** en 2012 dont 28% liés au tourisme
- **175 hectares** d'espaces d'activité économique hors commerce
- **20% de touristes étrangers**, la part la plus importante du département
- **2 800 hectares** d'espaces déclarés comme cultivés en 2010
- **450 exploitations agricoles** en 2010 (30% de baisse en 10 ans), 71% des surfaces exploitées pour la viticulture
- **3,9% : c'est le poids de l'économie maritime**, la plus importante du Var:

- **7 déplacements domicile/travail sur 10** réalisés en voiture
- **+ 15% d'actifs résidant en dehors** du Golfe entre 2007 et 2012
- **Multipliation par 3 du trafic Varlib** et 32% d'augmentation du niveau de service pendant la période estivale

Déplacements



Démographie Habitat



- **59% de résidences secondaires** sur le Golfe
- **1 710 demandes locatives sociales** en attente en 2014
- **Une capacité globale d'hébergement** (habitants+ touristes) de **225 000**

Environnement Ressources

- **23 zonages de protection** ou d'inventaire de la biodiversité
- **85%** du territoire occupé par des espaces forestiers ou agricoles
- **5%** des besoins énergétiques couverts par de **l'énergie renouvelable**
- **8 millions de m3 d'eau potable** prélevés pour répondre aux besoins à l'année du territoire



Transition énergétique: le saviez-vous?

Des consommations énergétiques concentrées dans le parc des résidences principales (41%), des déplacements en voiture individuelle qui concentrent plus du quart des consommations d'énergie finale: la Communauté de communes s'apprête à tourner la page...

En préparant sa mobilisation en faveur de la transition énergétique - la loi qui lui est relative a été publiée au journal officiel le 18 août 2015 - la collectivité encourage la croissance verte afin de lutter plus efficacement contre le dérèglement climatique.

Elle renforce également son indépendance énergétique en équilibrant mieux ses différentes sources d'approvisionnement.

Calendrier prévisionnel de l'élaboration

2016		2017	
juillet-août-septembre	Exposition SCOT	1er semestre	élaboration du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)
22 septembre	Réunion publique	2e semestre	«arrêt» du document, enquête publique et approbation du SCOT